

Roche, Stéphane (2000) *Les enjeux sociaux des systèmes d'information géographique : le cas de la France et du Québec*. Paris, L'Harmattan (Coll. « Géographie sociale »), 158 p. (ISBN 2-73840-8648-7)

Marius Thériault

Volume 45, numéro 124, 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022966ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022966ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

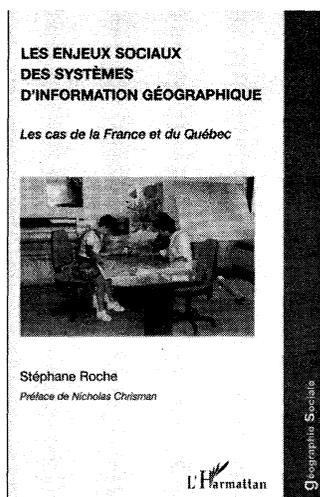
Thériault, M. (2001). Compte rendu de [Roche, Stéphane (2000) *Les enjeux sociaux des systèmes d'information géographique : le cas de la France et du Québec*. Paris, L'Harmattan (Coll. « Géographie sociale »), 158 p. (ISBN 2-73840-8648-7)]. *Cahiers de géographie du Québec*, 45(124), 185–187. <https://doi.org/10.7202/022966ar>

ROCHE, Stéphane (2000) *Les enjeux sociaux des systèmes d'information géographique : les cas de la France et du Québec*. Paris, L'Harmattan (Coll. « Géographie sociale »), 158 p. (ISBN 2-73840-8648-7)

Ce volume, publié dans la collection *Géographie sociale*, présente les faits saillants découlant d'une recherche effectuée par l'auteur à propos de l'insertion des systèmes d'information géographique (SIG) dans les structures administratives d'échelle municipale. Bien que basé sur une démarche scientifique rigoureuse, cet ouvrage évite la lourdeur d'une présentation détaillée de la méthodologie d'enquête, déjà disponible dans la thèse de doctorat de l'auteur. Cette stratégie a permis de concevoir un texte qui s'adresse au grand public et compare les conditions particulières de la mise en œuvre des systèmes d'information géographique dans les administrations françaises et québécoises. Une judicieuse préface rédigée par Nicholas Chrisman place cet ouvrage dans son contexte : il s'agit de construire une géographie sociale de l'utilisation de l'information géographique à une époque marquée par une diffusion élargie de cette dernière, favorisée par la généralisation des nouvelles technologies de l'informatique et de la géomatique.

Rédigé par un géographe bien au fait des développements récents de la géomatique, cet essai poursuit un objectif audacieux. Il s'agit d'analyser les enjeux organisationnels de l'implantation de la géomatique dans les administrations municipales afin d'en dégager les principaux effets sur la distribution des rôles entre les multiples acteurs : les techniciens, les professionnels et les élus. Personnellement, j'aurais apprécié que l'on s'intéresse également aux effets potentiels sur l'accessibilité de l'information par les citoyens, dans un souci de démocratisation de la bureaucratie municipale.

Soucieux de considérer le poids du contexte national pour interpréter l'évolution récente de cette nouvelle technologie, l'auteur prend bien soin de résumer l'historique de l'émergence des systèmes d'information géographique en France et au Québec. Nous trouvons cette précaution utile pour bien saisir les différences parfois subtiles entre les contextes des deux milieux. Néanmoins, faute d'espace, la synthèse s'avère parfois trop sélective et occulte des acteurs importants qui ont été à l'origine du développement des nouvelles technologies de l'information. Par exemple, l'essai est peu loquace sur le rôle du gouvernement canadien, alors que ce dernier a été un précurseur dès la fin des années 1960 et le début des années 1970, notamment grâce à des initiatives portant sur l'inventaire des terres du Canada, de même que sur l'informatisation de la cartographie topographique et du recensement canadien. L'auteur a choisi de valoriser le rôle du MRN québécois et de l'Université Laval, qui sont certes des acteurs majeurs, mais qui ont évolué dans un contexte beaucoup plus large, étendant ses racines



chez nos voisins américains avec les travaux pionniers du *Harvard Graphic Laboratory* et de la firme *Environmental Systems Research Institute*. Étant moi-même Québécois, je me sens moins à l'aise pour évaluer la présentation du contexte français, bien qu'il m'ait semblé que le texte oblitère quelque peu le rôle que certaines administrations régionales ont joué dans l'implantation des SIG. Je pense notamment au Conseil régional de l'Hérault, qui a élaboré un SIG pour appuyer ses décisions d'aménagement alors même que la plupart des autres régions françaises n'avaient pas encore perçu le potentiel des SIG dans ce domaine d'application.

La partie la plus intéressante du volume repose sur une recherche originale réalisée par l'auteur grâce à des entrevues en profondeur auprès de divers intervenants des administrations municipales de Québec, Nantes, Mayenne et Charny, soit deux villes de taille moyenne qui ont intégré la technologie au sein même de leur appareil administratif et deux petites villes qui ont choisi de déléguer l'opération du SIG à des firmes de consultants, mais aussi deux villes québécoises et deux villes françaises. Basé sur une analyse des modalités de fonctionnement des organisations et des enjeux interpersonnels liés à la confrontation des métiers concernés et à la renégociation de leurs domaines d'intervention, ce chapitre constitue, à mon avis, une référence essentielle pour toute administration (municipale ou autre) qui prévoit implanter un SIG. Les luttes de pouvoir qui découlent des diverses stratégies d'implantation et les occasions de dynamiser le fonctionnement de l'administration qui accompagnent chacune des décisions stratégiques fournissent des bases intéressantes pour évaluer l'opportunité des multiples choix politiques nécessaires à l'intégration harmonieuse de la technologie. Les multiples citations tirées des entrevues réalisées par l'auteur avec les techniciens, divers professionnels (informaticiens, aménagistes, administrateurs) et les élus contribuent à enrichir considérablement le texte et, surtout, à le rendre plus vivant et moins technique.

On aura compris, comme le souligne Nicholas Chrisman dans la préface, que Stéphane Roche a jeté les bases d'un nouveau type de géographie sociale. Cette dernière aborde le territoire à un second niveau pour s'intéresser à la gestion de l'information géographique dans un contexte informatique. Il s'agit d'une sorte de méta-géographie sociale qui s'intéresse au renouvellement des pratiques de la géographie induite par la diffusion des technologies et aux enjeux sociaux et professionnels qui en découlent. Comme toute œuvre pionnière, cet essai se base sur des informations partielles (seulement quatre localités sont abordées parmi un éventail beaucoup plus large), mais issues d'entrevues approfondies. Le tout adopte une allure de monographie comparative qui n'est pas sans rappeler les ouvrages géographiques du début du XX^e siècle, caractérisés par un commentaire fondé sur des données quantitatives fragmentaires, mais appuyé par des informations qualitatives de première main.

En somme, j'ai apprécié la lecture de cet ouvrage. Je le recommande volontiers aux géographes soucieux de comprendre pourquoi l'avènement des SIG va entraîner, à terme, des changements majeurs dans la pratique des métiers liés à la gestion et à l'aménagement du territoire. J'en recommande également la lecture attentive à tous les gestionnaires (municipaux et autres) qui envisagent d'introduire la géomatique et ses applications dans leur organisation. On peut certainement

tirer des leçons précieuses des expériences relatées dans cet ouvrage et, ainsi, bonifier les effets positifs d'une telle entreprise. Je me permets enfin de souligner l'opportunité d'élargir le cadre de référence à d'autres contextes, notamment celui des régions administratives, des MRC, des ministères, des agences d'utilité publique et des groupes de citoyens qui sont appelés à se doter de moyens appropriés pour assurer la pérennité de leur action. La lecture du tableau 8 (page 129) où l'auteur résume ses quatre études de cas en y appliquant les onze règles de Monmonier est particulièrement indicative des répercussions sociales des technologies de l'information géographique et des enjeux de pouvoir qu'elles suscitent.

Marius Thériault
Université Laval

SANLAVILLE, Paul (2000) *Le Moyen-Orient arabe : le milieu et l'homme*. Paris, A. Colin, 264 p. (ISBN 2-2000-25160-2)

À chacun son Moyen-Orient, à chacun d'en aborder la complexité à travers ses choix thématiques. En accord avec le titre de l'ouvrage, le Moyen-Orient de P. Sanlaville est centré sur la table arabe et ses contreforts, Taurus et Zagros, exclut la Turquie et l'Iran mais englobe l'Égypte et s'ouvre sur les façades maritimes allant de la Méditerranée à l'océan Indien, y compris la mer Rouge et le golfe Persique. La composante culturelle compte moins, dans le choix de ce découpage spatial, que les critères d'ordre physique qui sont analysés dans une première partie : une tectonique dominée par la collision des plaques et leur cortège de fractures et de mouvements tectoniques; un milieu aride pour l'essentiel, en dépit d'influences maritimes qui ne dépassent pas les marges de ce vaste ensemble; un bilan hydrique dont les composantes sont soit fossiles, soit exogènes; un cortège édaphique qui reflète la diversité de marges climatiques partagées entre les influences méditerranéennes, irano-touraniennes, sahariennes-arabiques et soudano-deccaniennes.

Et l'homme, dans cette analyse des caractéristiques du milieu? Son registre d'intérêts n'apparaîtra que très épisodiquement à la page 109 dans une évaluation des potentialités agricoles de la zone steppique dite du « Croissant fertile », puis *in fine* dans le cadre de la vallée du Nil. Pour le reste, il ne sera question, dans une seconde partie consacrée aux espaces régionaux, que de failles plus ou moins actives, de la chronologie des mouvements tangentiels, de déficits pluviométriques, de modelés où les formes désertiques tiennent une place essentielle et de variations du niveau marin, toutes données susceptibles de conditionner une action humaine

